

Le MR va tenter d'imposer une nouvelle législature sans "communautaire"

■ Au cœur de la bagarre avec les partis flamands: l'ouverture à révision, ou non, de l'article 1 de la Constitution.

Le MR veut limiter les risques d'un *big bang* institutionnel durant les cinq prochaines années. Pourquoi? Tout d'abord, les libéraux francophones n'ont pas le confédéralisme dans leur ADN, contrairement à la N-VA. Ensuite, en s'assurant d'une nouvelle législature sans "communautaire", le MR se donne une chance supplémentaire d'empêcher un retour du PS au pouvoir: une grande réforme de l'État pourrait difficilement se faire sans lui.

On ne vote que le 26 mai mais tout se joue déjà actuellement. Le cœur du problème se niche dans les articles de la Constitution à ouvrir à révision. Mardi, une liste provisoire d'une quarantaine d'articles a été adoptée en commission de la Chambre des représentants.

Une surprise...

Des sujets très divers sont concernés par ces dispositions. Il y avait toutefois une surprise: l'inscription dans la liste de l'article 1^{er} qui établit que la Belgique est un État fédéral composé de Communautés et de Régions. L'irruption de cet article dans les dispositions constitutionnelles qui pourront être modifiées dans les cinq prochaines années est survenue à la faveur d'un vote N-VA, CD&V et Open VLD contre PS, Écolo, CDH et MR.

S'il est clair que la N-VA voudrait en profiter pour remplacer les termes "État fédéral" par "État confé-

déral", le ralliement de l'Open VLD et du CD&V à l'idée de pouvoir modifier l'article 1 a surpris les troupes de Charles Michel. Depuis le début de l'année, le Premier ministre et président du MR a organisé des rencontres avec ses deux partenaires au sein du gouvernement fédéral.

La rencontre entre Rutten, Beke et Michel

Une réunion a notamment eu lieu avec la présidente de l'Open VLD, Gwendolyn Rutten, et le président du CD&V, Wouter Beke. Il semblait acquis que les libéraux flamands et les démocrates-chrétiens éviteraient d'ouvrir la boîte de Pandore en soutenant l'ouverture à révision de dispositions stratégiques telles que l'article 1 de la Constitution.

L'Open VLD et le CD&V veulent réviser cet article afin d'y intégrer des dispositions relatives aux libertés fondamentales et aux droits humains. "On croit qu'ils sont sincères", note une source MR. Mais imaginons que la N-VA gagne les prochaines élections: les nationalistes flamands pourront alors exiger que l'article 1 évoque le confédéralisme et l'Open VLD et le CD&V n'oseront pas faire autre chose que de suivre le mouvement... Alors, on sera parti pour de très longues négociations. Au MR, on veut réduire les risques communautaires en limitant la liste des articles à réviser au non-institutionnel."

"Au MR, on veut limiter les risques communautaires en limitant la liste des articles à réviser au non-institutionnel."

Une source libérale

Seuls les articles communs à la liste de la Chambre, à celle du Sénat et à celle du gouvernement seront déclarés révisables. La balle est désormais dans le camp de l'exécutif fédéral. Deux "kern" ont déjà eu lieu à ce sujet. Le MR espère persuader le CD&V et l'Open VLD de renoncer à ouvrir l'article 1 et toute autre disposition de nature institutionnelle.

F.C.